

POURQUOI BAPTISER LES PETITS-ENFANTS ?

La pratique du baptême des bébés a commencé vers l'an 350 et fut adoptée officiellement par le Concile de Trente en 1545.

La foi chrétienne, c'est croire que le **Christ est vrai Dieu et vrai homme**, qu'il s'est **incarné** dans notre chair, qu'il est **mort et ressuscité** pour notre **Salut**. Elle nous incite à vivre selon sa Parole et son enseignement.

Le **baptême** est le signe et le sacrement de la **foi** ; il permet d'être sauvé, purifié du péché, et de devenir **enfant de Dieu**. Le nouveau baptisé exprime préalablement sa promesse de rejeter le mal, et son adhésion dans la foi au **Dieu unique et Trinité**.

Dans le cas de nouveau-nés, quelqu'un d'autre prononce pour eux ces engagements. C'est la **foi des parents** qui se manifeste ainsi : ils donnent à leur enfant ce qu'ils trouvent de meilleur pour lui car c'est à eux qu'il appartient de faire, en son nom, les options nécessaires à son développement et son épanouissement. Lorsque l'Église baptise les enfants en s'appuyant sur la foi de leurs parents, elle exprime qu'être chrétien signifie avant tout un **don gratuit de Dieu**. Dieu nous aime avant même notre démarche.

Ce n'est pas le baptême qui sauve (ce serait une superstition), **c'est la foi** en Jésus-Christ. C'est pourquoi les parents auront ensuite à **témoigner** devant leurs enfants par leur vie de foi et à assurer **leur éducation chrétienne**.

Ceux-ci, *à l'âge du discernement*, devront prendre la **décision personnelle** de poursuivre ce **chemin de foi** en Jésus-Christ pour que le baptême produise tous ses effets ; l'éducation reçue leur permettra cette démarche intérieure.

Toutefois, le Salut n'est pas « réservé » aux familles chrétiennes, **tout homme est appelé à devenir enfant de Dieu** ; c'est la seule « prédestination » qui nous concerne. Le Concile Vatican II dit : « *En effet, ceux qui ignorent l'Évangile du Christ ... mais cherchent pourtant Dieu d'un cœur sincère et s'efforcent ... d'agir de façon à accomplir sa volonté telle que leur conscience la leur révèle et la leur dicte, eux aussi peuvent arriver au Salut éternel.* (LG.33). » Quelle grâce est donnée au baptisé de ne pas avancer seul mais avec ses frères, dans la communion à l'**Église du Christ** !

Francis CARTERON